



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 1 9 / 0 2 / 2 0 2 4

Dossier complet le : 1 9 / 0 2 / 2 0 2 4

N° d'enregistrement : 2024-7807

## 1 Intitulé du projet

Le projet de construction d'une surface commerciale sous enseigne Aldi au nord du territoire communal d'Orchies (59310), rue Léon Rudent.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

IMMALDI & CIE

Raison sociale

N° SIRET

3 7 8 5 6 8 6 3 8 0 0 0 4 3

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Husse

Prénom(s)

Sylvain

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet s'inscrit dans un programme de construction d'un magasin Aldi avec toutes les infrastructures annexes (bâtiment, local technique, voirie, parking, zone de livraison, espaces verts) sur une superficie parcellaire de 7 351 m<sup>2</sup> pour un total de 80 places de stationnement (dont 4 places électriques, 12 places pré-équipées, 2 places familles et 3 places PMR). Il s'agit ici d'un transfert de magasin. En effet, un magasin Aldi est présent à 750 mètres (à vol d'oiseau) au sud-ouest du site d'étude, dans la ZAC de l'Europe rue des Rosiers. Le temps de trajet entre les deux sites est de 12 minutes à pied et de 4 minutes en voiture. La surface de vente accessible au public du magasin Aldi sera de 984,45 m<sup>2</sup> (SAS compris). Les places de stationnement uniquement représentent 1 134,50 m<sup>2</sup> (surface en pavé). La surface en enrobé est de 1738,79 m<sup>2</sup> et la surface hors d'oeuvre brute est de 1546,57 m<sup>2</sup>. La surface de plancher du projet est de 1 411,35 m<sup>2</sup>. Les espaces verts du projet représentent 2 472,14 m<sup>2</sup> soit 33,6 % de la surface totale du terrain. Le projet va entraîner la démolition d'habitations et d'annexes puisqu'il est localisé sur un terrain occupé par des habitations, leur jardin et des garages attenants. Le maître d'ouvrage s'engage à réaliser pendant la purge du permis de conduire un diagnostic de gestion des déchets de démolition. En effet, cette étude est systématique dans le cas de projet aboutissant à la déconstruction de bâtiment.

#### 4.2 Objectifs du projet

La société Immaldi souhaite déménager le magasin actuel car ce dernier ne correspond plus aux standards (construit dans les années 2010).

Le nouveau magasin est un magasin concept 2021.

Le positionnement actuel du magasin en second rang est également une des raisons de changement de positionnement. La reconstruction sur site a été envisagée mais ne peut être possible dans la mesure où l'achat du site existant serait une solution trop onéreuse par rapport au chiffre d'affaires potentiel du magasin sur la commune. Le futur accès au nouveau magasin qui sera créé directement sur la rue Léon Rudent sera plus favorable à la venue des clients.

Le nouveau magasin sera également plus économe en consommation énergétique, rejettera moins de CO<sub>2</sub> et développera les énergies renouvelables (pompe à chaleur et panneaux solaires en toiture).

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le site sera aménagé en plusieurs phases :

1. Travaux de déconstruction des bâtiments existants (après étude de gestion des déchets, étude amiante et étude pollution)
2. Remise en état du site (traitement et exportation des déchets de démolition)
3. Construction du magasin, des espaces de parking et voirie et des utilités

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le projet de magasin ALDI accueillera des clients souhaitant s'approvisionner en denrées et en produits non alimentaires.

Le site de projet sera raccordé à la rue Léon Rudent pour les véhicules et également pour les piétons.

Le parking sera propriété de ALDI MARCHE lors de l'exploitation du magasin.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du terrain / places de stationnement	7 351 m <sup>2</sup> / 80 places
Surface de vente du magasin (aire de vente + SAS)	984,45 m <sup>2</sup>
Surface Hors Œuvre Brute / Surface plancher	1546,57 m <sup>2</sup> / 1 411,35 m <sup>2</sup>
Surface espaces verts	2 472,14 m <sup>2</sup>
Surface en enrobé / surface en pavé drainant (=places de stationnement)	1738,79 m <sup>2</sup> / 1 134,50 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

i Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucune ZNIEFF à proximité immédiate du projet. 19 ZNIEFF sont situées dans l'aire d'étude éloignée de 10 km du projet. La ZNIEFF la plus proche est localisée à 2900 m au sud-est (ZNIEFF type II La Plaine alluviale de la Scarpe entre Flines-les-Raches et la confluence avec l'Escaut 310013254). La ZNIEFF de type I la plus proche est le Marais de Quennebray 310013704 à 3800 m.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Orchies est localisée dans la région Hauts de France dans le département du Nord.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun APB n'est recensé à proximité de la zone d'étude.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Orchies est située à distance du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Orchies n'est pas concernée par un PNR (en limite du PNR Scarpe-Escaut), une RNN, RNR etc. La plus proche est située à 6,5 km au sud. Il s'agit du Pré des Nonnettes RNR22.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par le PPBE du Département du Nord. Les voiries bruyantes sur Orchies sont la D938, D953, D549, D957 et l'A23. Le site d'étude est concerné par 3 zones tampon pour les voiries bruyantes D938 et D953 et pour la voie ferrée.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans la zone tampon de 500 mètres des 2 monuments historiques de la commune : la tour à diables et l'hôtel Warocquier. Aucune ZPPAUP ou AVAP (Servitude AC4) n'est présente sur la commune d'Orchies. La plus proche est l'AVAP de Valenciennes à 20 km du site d'étude. La commune d'Orchies n'est concernée par aucun bien inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par une ZDH du SDAGE ou une ZH du SAGE. L'étude de zones humides réalisée en 2024 par Urbycom confirme l'absence d'une telle zone.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune d'Orchies n'est concernée par aucun PPR Inondation ou PPR Mouvement de terrain. La commune n'est concernée par aucun PPRT.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASIAS, BASOL ou SIS sur le projet ou à proximité immédiate. Aucune ICPE ou établissement polluant proche du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage d'eau potable ou périmètre de protection associé n'est identifié à proximité du périmètre d'étude.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le Marais de Marchiennes et Bois de Faux 59 SI 31 situé à 6 km au sud du site d'étude.

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucune ZPS ou ZSC à proximité du site d'étude. 3 zones Natura 2000 sont présentes dans l'aire d'étude éloignée du projet. La plus proche est située à 3,8 km et correspond à la ZSC Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe (FR3100507). Notre périmètre d'étude étant situé à distance des ZSC ou ZPS et n'accueillant pas de milieux similaires à ceux retrouvés dans les zones Natura 2000, les enjeux sont faibles.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche est le site Germignies *(nord) (T143a) localisé à 9 km au sud du projet (59 SC 17).

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de prélèvement d'eau de volume important. Il peut être précisé que le projet engendrera une légère hausse de la consommation d'eau potable pour les eaux sanitaires d'exploitation.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux de déconstruction des bâtis seront évacués via les filières adaptées. La gestion des déblais-remblais sera réalisée sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune ressource naturelle du sol ou du sous-sol ne sera utilisée.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera conforme aux exigences du gestionnaire de l'assainissement. Il sera en adéquation avec les équipements d'alimentation en eau potable.
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante en zone urbaine, en lieu et place d'habitations, garages et annexes et de leur jardin attenant. Le site n'est concerné par aucune continuité écologique (SRCE et SRADDET). Présence d'une prairie fourragère en second rang susceptible d'accueillir une flore et une faune très communes.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe aucune ZPS ou ZSC à proximité du site d'étude. 3 zones Natura 2000 sont présentes dans l'aire d'étude éloignée du projet. La plus proche est située à 3,8 km et correspond à la ZSC Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe (FR3100507). Notre périmètre d'étude étant situé à distance des ZSC ou ZPS et n'accueillant pas de milieux similaires à ceux retrouvés dans les zones Natura 2 000, les enjeux écologiques relatifs aux zones Natura 2000 sont faibles.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'implante en zone urbaine, en lieu et place d'habitations, garages et annexes et de leur jardin attenant et d'une prairie fourragère en second rang. Il n'entraîne donc aucune consommation d'espaces naturels, forestiers, agricoles ou maritimes.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun PPRT. Canalisation de gaz naturel à une distance minimale de 100 m du projet. Aucune infrastructure dangereuse ne traverse la zone d'étude mais présence néanmoins de la D938 en limite. Aucun site BASOL ou SIS à proximité du projet. Présence de plusieurs sites BASIAS proches mais aucun ne concerne la zone d'étude ou son environnement immédiat. Aucune ICPE au sein du site d'étude mais plusieurs à proximité.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Projet localisé dans une zone soumise à un aléa fort de retrait et gonflement des argiles. Aucun PPRI, TRI ou PAPI sur la commune. Commune concernée par l'AZI Scarpe aval mais projet localisé à distance des zones inondables. Projet localisé dans une zone soumise à risque d'inondation de cave de fiabilité moyenne (pas de risque de débordement de nappe). Aucun PPR Mouvement de terrain sur la commune. Aucun mouvement de terrain et aucune cavité souterraine sur la commune. Risque faible séisme et radon.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendre pas de risques sanitaires.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques sanitaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic supplémentaires liés à la venue des clients, du personnel et des camions de livraison. Les déplacements d'engins en phase de travaux seront sources de trafic temporaire. La hausse du trafic est à nuancer car le site est localisé dans une zone mixte résidentielle et de services et que le projet consiste à transférer le magasin Aldi déjà présent à proximité.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance particulière n'est envisagée au sein du projet. Seule l'utilisation des véhicules motorisés engendrera du bruit notable qui est à contraster avec le bruit déjà ambiant en zone urbaine. La phase travaux engendrera du bruit (engins).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par une zone tampon de classe 3 (100 m de chaque côté) de la D938 et de la D953 et une zone tampon de classe 2 (250 m de chaque côté) de la voie ferrée.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne sera pas source d'odeur.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de nuisance olfactive n'est à noter aux alentours du projet. A noter que le futur magasin sera implanté à proximité de l'industrie Chicorée Leroux.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seules vibrations attendues seront dues aux travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source de vibrations n'est à noter aux alentours du projet.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site de projet disposera d'un éclairage uniquement pour le magasin et le stationnement. Les commerces seront éteints en dehors des heures d'ouvertures.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est concerné par l'éclairage public de la voirie.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune production de déchets dangereux n'est à prévoir par le projet. Des déchets amiantés, peintures et autres déchets issus de la démolition d'une partie du bâti seront probables et suivront les filières réglementées et adaptées. L'exploitation du projet générera de la production de déchets divers qui seront pris en charge par les filières adéquates: - production de déchets ménagers non dangereux; - production de déchets verts liés à l'entretien des espaces verts.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans la zone tampon de 500 mètres des 2 monuments historiques de la commune : la tour à diables et l'Hôtel Warocquier. Le maître d'ouvrage va solliciter les ABF.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en zone UB du PLU d'Orchies. Il est compatible avec ce document d'urbanisme. Le projet s'implante en zone urbaine, en lieu et place d'habitations, garages et annexes et de leur jardin attenant et d'une prairie fourragère en second rang. Aucune modification sur les activités humaines n'est donc à prévoir.

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

-Décision de non soumission à la réalisation d'une étude d'impact du projet de réaménagement de parkings aux abords de la gare d'Orchies : publié le 17 janvier 2020  
-Décision de non soumission à la réalisation d'une étude d'impact du projet de construction d'un retail sur la ZAE de la carrière dorée à Orchies, émise le 28/12/18 : publié le 15 mars 2019  
L'ensemble des projets soumis à étude au cas par cas observés sur la commune d'Orchies sont antérieurs à 2020 et localisés à distance du futur magasin Aldi.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est situé à 8 km à vol d'oiseau de la frontière belge.

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le nouveau magasin sera plus économe en consommation énergétique, rejettera moins de CO2 et développera les énergies renouvelables. Une liaison piétonne adaptée PMR sera créée depuis la rue Léon Rudent. Le parking actuel est 100 % en enrobé et donc imperméable : la future aire de stationnement sera traitée en enrobé avec des places de stationnement en pavé drainant : les eaux pluviales récupérées sur les places de stationnement traitées en pavés drainants seront directement infiltrées dans le sol. Un alignement d'arbres planté le long du quai permet de créer une zone tampon évitant des vis-à-vis par rapport aux propriétés voisines. Des places affectées aux véhicules électriques sont prévues, elles sont au nombre de 4. Il est également prévu de pré-équiper 12 places pour l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Mise en place de 7 arceaux pour accueillir jusqu'à 14 vélos sous le auvent à l'entrée du magasin. Les espaces verts du site seront en pleine terre. Les limites de propriété seront végétalisées. Les espaces verts du projet représentent 2472,14 m<sup>2</sup> soit 33,6 % de la surface totale du terrain. Le projet prévoit la plantation de 37 arbres. Le maître d'ouvrage s'engage à planter des essences locales au sein de ces espaces verts. Les eaux pluviales récupérées en toiture et sur les voiries en enrobé seront infiltrées sur place si les caractéristiques du sol le permettent (études géotechniques : lithologie et perméabilité). Les eaux pluviales récupérées sur les places de stationnement traitées en pavés drainants seront directement infiltrées dans le sol superficiel. Réutilisation des terres lors des opérations de décapage des terrains pour les aménagements d'espaces verts / Éviter les mouvements de terres et les passages répétés et inconsidérés des engins de travaux pouvant entraîner des modifications sur le ruissellement des eaux notamment au droit des ouvrages de gestion des eaux pluviales / La gestion des matériaux sera optimisée en cherchant à avoir un équilibre déblais-remblais / Les études géotechniques sont engagées / Adaptation des systèmes de fondations et d'ouvrages de gestion des eaux pluviales aux propriétés des sols en place / Le pétitionnaire va proscrire l'utilisation des produits phytosanitaires nuisibles aux milieux aquatiques / Respect des règles acoustiques des bâtiments et faire appel aux ABF. Les études G2 Pro, Pollution, gestion des déchets de démolition sont engagées pour le projet.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, le projet n'est pas de nature à faire l'objet d'une évaluation environnementale. Le projet respecte les différents documents d'urbanisme. Il s'inscrit dans une zone résidentielle et de services sur un site déjà bâti et n'est donc pas de nature à porter atteinte à la biodiversité ou à engendrer des impacts supplémentaires sur la santé humaine ou l'environnement.

Il n'entraîne aucune consommation de terres agricoles, de milieux naturels et n'impacte pas les activités humaines.

Le projet permettra aux clients actuels et aux nouveaux de profiter d'un commerce alimentaire de proximité, neuf, mieux accessible et plus économe en consommation énergétique.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe supplémentaire 01. Étude de zones humides Urbycom 2024	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe supplémentaire 02. Notice explicative du projet (description du projet, état initial de l'environnement, enjeu du site, impacts et mesures du projet)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

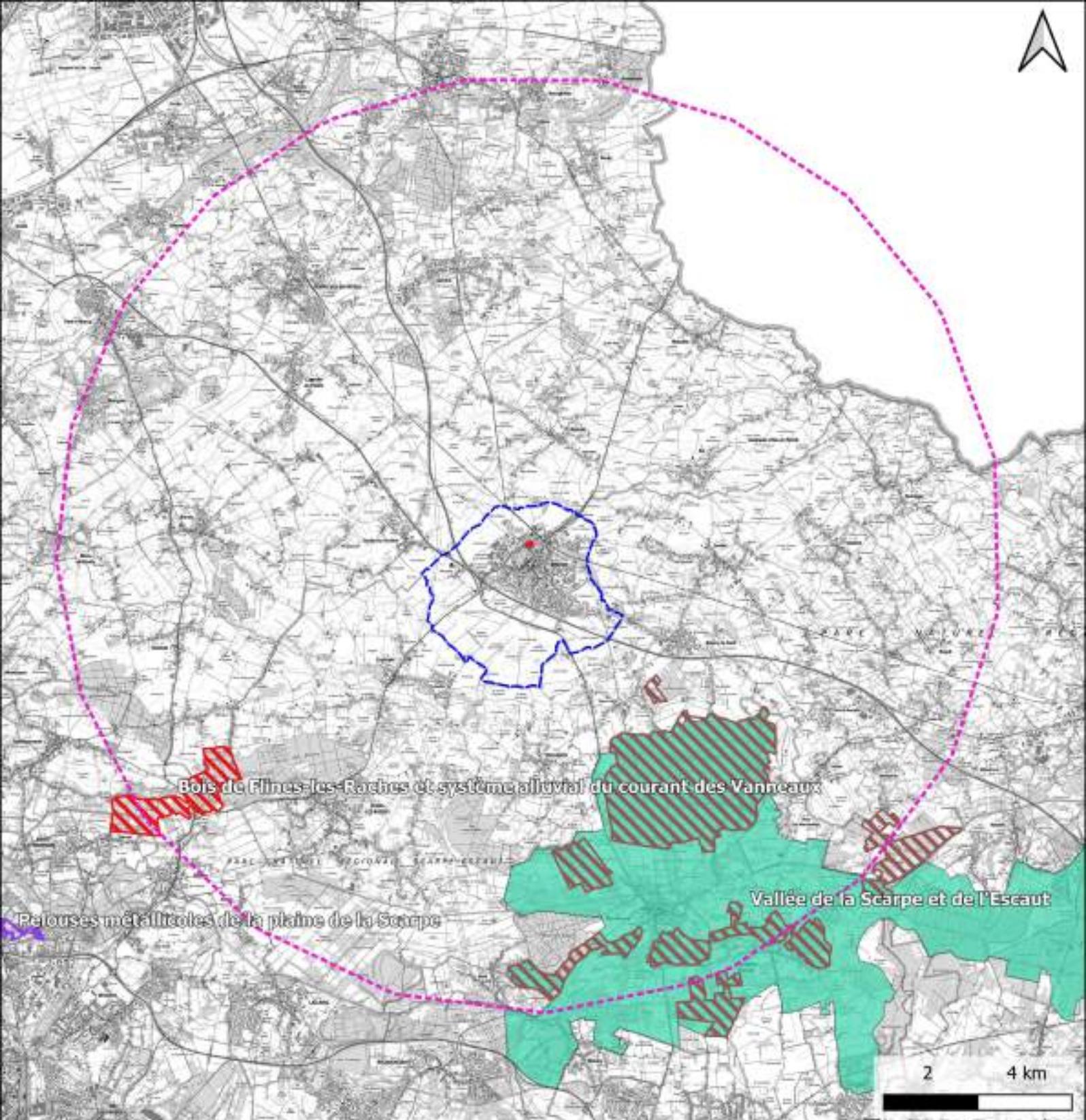
Qualité du signataire

À

Fait le   /   /

**HUSSE**  
**E**  
**Sylvain**  
HUSSE  
Sylvain  
2024.02.1  
9 09:39:20  
+01'00'

Signature du (des) demandeur(s)



### Localisation des zones Natura 2000 dans l'aire d'étude éloignée du projet

#### Légende

Site d'étude

Limite administrative de la commune

Zone tampon 10 km

#### Zones NATURA 2000

##### Zone de Protection Spéciale

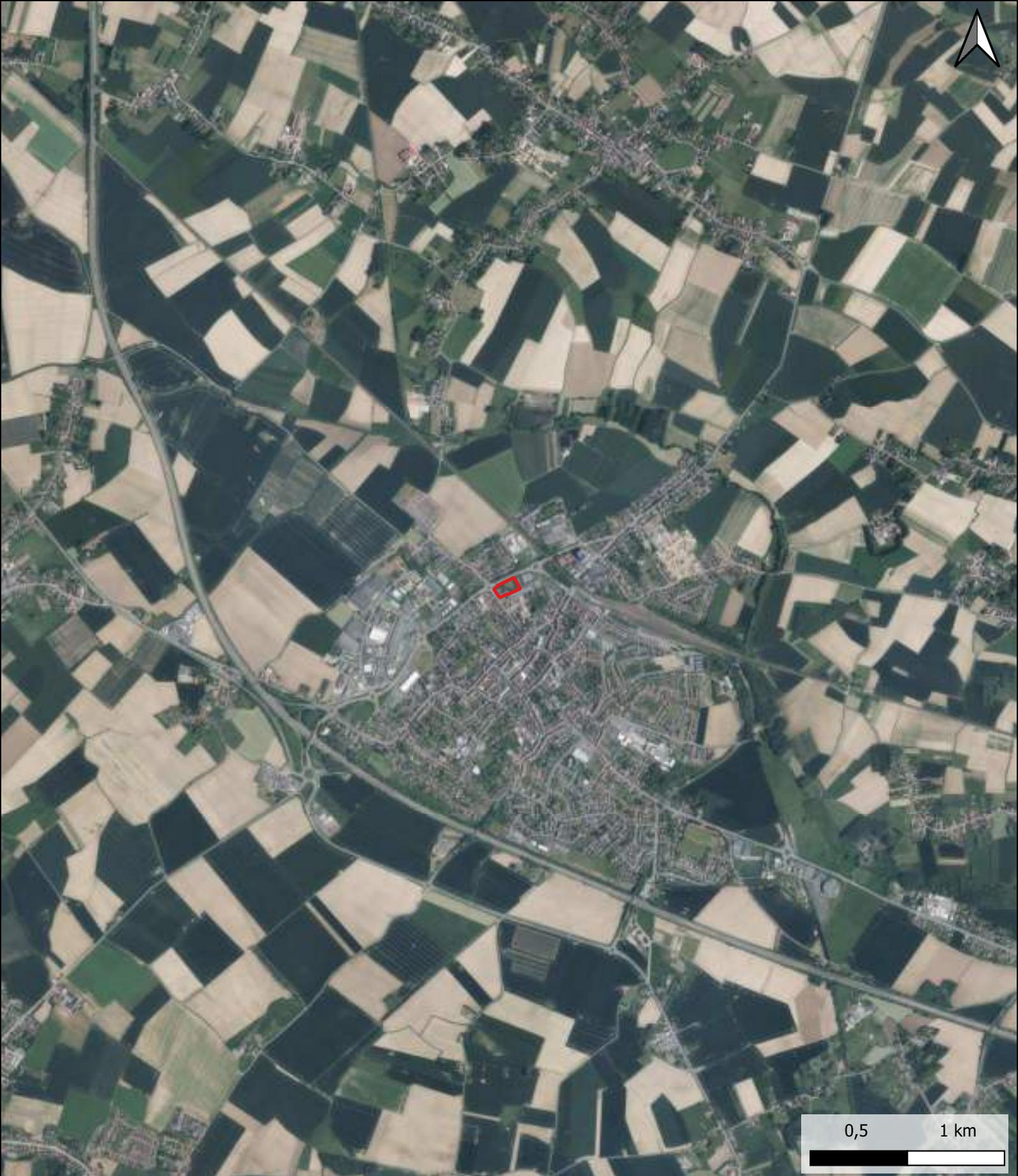
Vallée de la Scarpe et de l'Escaut

##### Zone Spéciale de Conservation

Bois de Flines-les-Raches et système alluvial du courant des Vanneaux

Forêts de Raismes / Saint Amand / Wallers et Marchiennes et plaine alluviale de la Scarpe

Pelouses métallicoles de la plaine de la Scarpe



### Annexe 03. Localisation du projet au 1.25000

#### Légende

 Site d'étude





PC - INTEGRATION



AVANT



**AUTEUR DE PROJET:**

AADE sprl  
 Atelier d'Architecture - Deloose Elmas s.p.r.l.  
 Adresse: Rue des Telliers, 6 bte.5 7000 MONS (Belgique)  
 email : info@aaade.pro - Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93  
 Référence Ordre des Architectes : PS0097



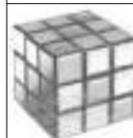
**MAITRE DE L'OUVRAGE:**

IMMALDI & Compagnie S.a.s  
 Monsieur Sylvain HUSSE  
 Parc d'Activité de la Goële  
 527, rue Clément Ader  
 F-77230 DAMMARTIN EN GOËLE

Situation : RUE LEON RUDENT  
 59310 ORCHIES  
 Section : 000 D 143,146,2259,2401,2402 et 2647  
 ( S=7.351m<sup>2</sup>)

**DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE SURFACE COMMERCIALE ALDI**

PC - INTEGRATION			
Dossier	N° de plan	DATE	ECH
022-033	10	29/01/2024	1/-



**AUTEUR DE PROJET:**

AADE sprl  
 Atelier d'Architecture - Deloose Elmas s.p.r.l.  
 Adresse: Rue des Telliers, 6 bte.5 7000 MONS (Belgique)  
 email : info@aaade.pro - Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93  
 Référence Ordre des Architectes : PS0097



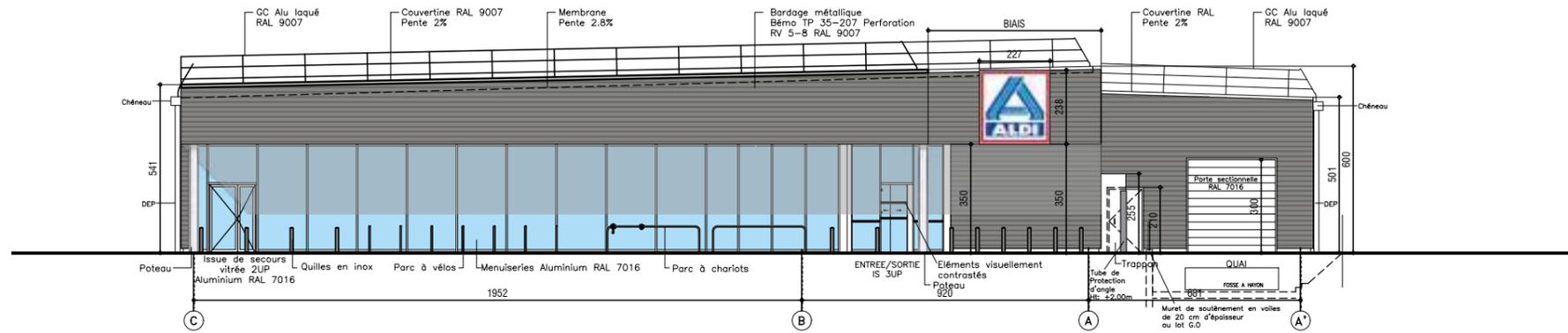
**MAITRE DE L'OUVRAGE:**

IMMALDI & Compagnie S.a.s  
 Monsieur Sylvain HUSSE  
 Parc d'Activité de la Goële  
 527, rue Clément Ader  
 F-77230 DAMMARTIN EN GOËLE

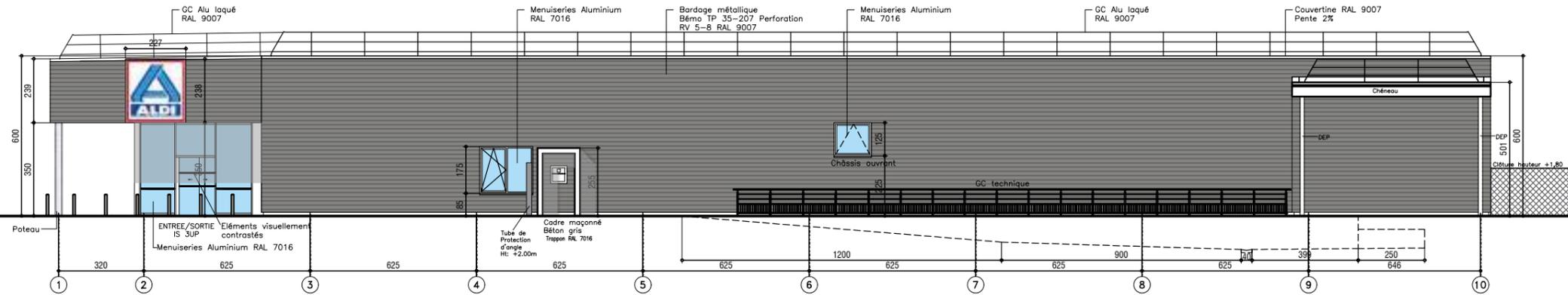
Situation : RUE LEON RUDENT  
 59310 ORCHIES  
 Section : 000 D 143,146,2259,2401,2402 et 2647  
 ( S=7.351m<sup>2</sup>)

**DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE SURFACE COMMERCIALE ALDI**

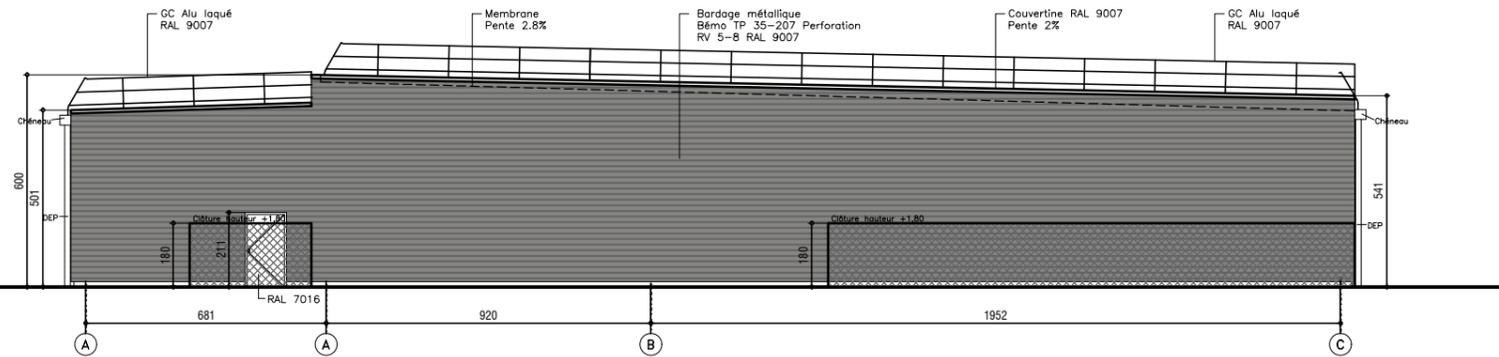
PC - VOLET PAYSAGER			
Dossier	N° de plan	DATE	ECH
022-033	11	29/01/2024	1/-



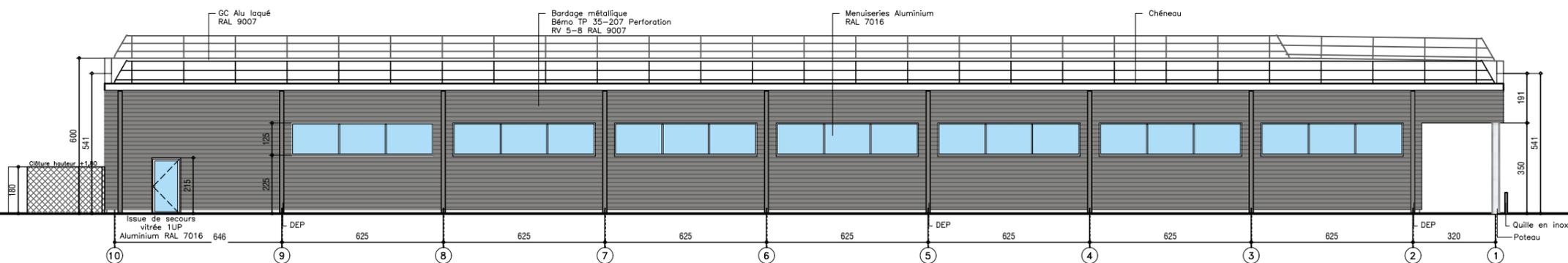
PC05-ELEVATION SUD-OUEST



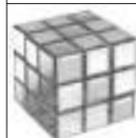
PC05-ELEVATION SUD-EST



PC05-ELEVATION NORD-EST



PC05-ELEVATION NORD-OUEST



**AUTEUR DE PROJET:**

AAE sprl  
Atelier d'Architecture - Deloose Elmas s.p.r.l.  
Adresse: Rue des Telliers, 6 bte.5 7000 MONS (Belgique)  
email : info@aae.pro - Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93  
Référence Ordre des Architectes : PS0097



**MAITRE DE L'OUVRAGE:**

IMMALDI & Compagnie S.a.s  
Monsieur Sylvain HUSSE  
Parc d'Activité de la Goële  
527, rue Clément Ader  
F-77230 DAMMARTIN EN GOËLE

Situation : RUE LEON RUDENT  
59310 ORCHIES  
Section : 000 D 143,146,2259,2401,2402 et 2647  
(S=7.351m<sup>2</sup>)

**DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE SURFACE COMMERCIALE ALDI**

PC - ELEVATIONS			
Dossier	N° de plan	DATE	ECH
022-033	09	29/01/2024	1/200



**LEGENDE**

- RACCORDEMENT AUX IMPETRANTS (Réseau enterré)**
- AEP — EAU POTABLE Ø32+RIA Ø75
  - EDF — RESEAU ELECTRIQUE
  - PTT — TELECOM 2 Ø 45/45+3 Ø 42/45
  - EDF — ALIMENTATION Ø160 VERS LES GROUPES FROIDS
  - EDF — ALIMENTATION Ø160 VERS LES VEHICULES ELECTRIQUES
  - EDF — ALIMENTATION Ø63 TOTEM ET ECLAIRAGE PARKING

**ASSAINISSEMENT (Réseau enterré)**

- EP — RESEAU EAUX DE PLUIE (Toiture + parking)
- EU — RESEAU EAUX USEES

- - - Limite de projet
- - - Recul
- Enrobé
- Pavés Drainants
- Espace Vert
- Place PMR
- Place électrique équipée
- Place électrique pré-équipée
- Place famille
- Béton
- Stabilisé
- Gravier
- Panneaux photovoltaïques
- Démolition
- Arbre à planter
- Arbre à planter

RECAPITULATIF DES SURFACES (m <sup>2</sup> )		
Surface de l'opération	7351.00	100%
Voie d'accès	125.08	1.7
Espaces verts	2472.14	33.6
Surface enrobé	1738.79	23.7
Surface pavé	1134.50	15.4
Emprise au sol cps auvent quai et local poubelles	1610.14	21.9
SHOB(cps local technique)	1546.57	21.0
Nombre de places	80	

**AUTEUR DE PROJET:**  
 AADE sprl  
 Atelier d'Architecture - Deloose Elmas s.p.r.l.  
 Adresse: Rue des Telliers, 6 bte.5 7000 MONS (Belgique)  
 email : info@aaade.pro - Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93  
 Référence Ordre des Architectes : PS0097

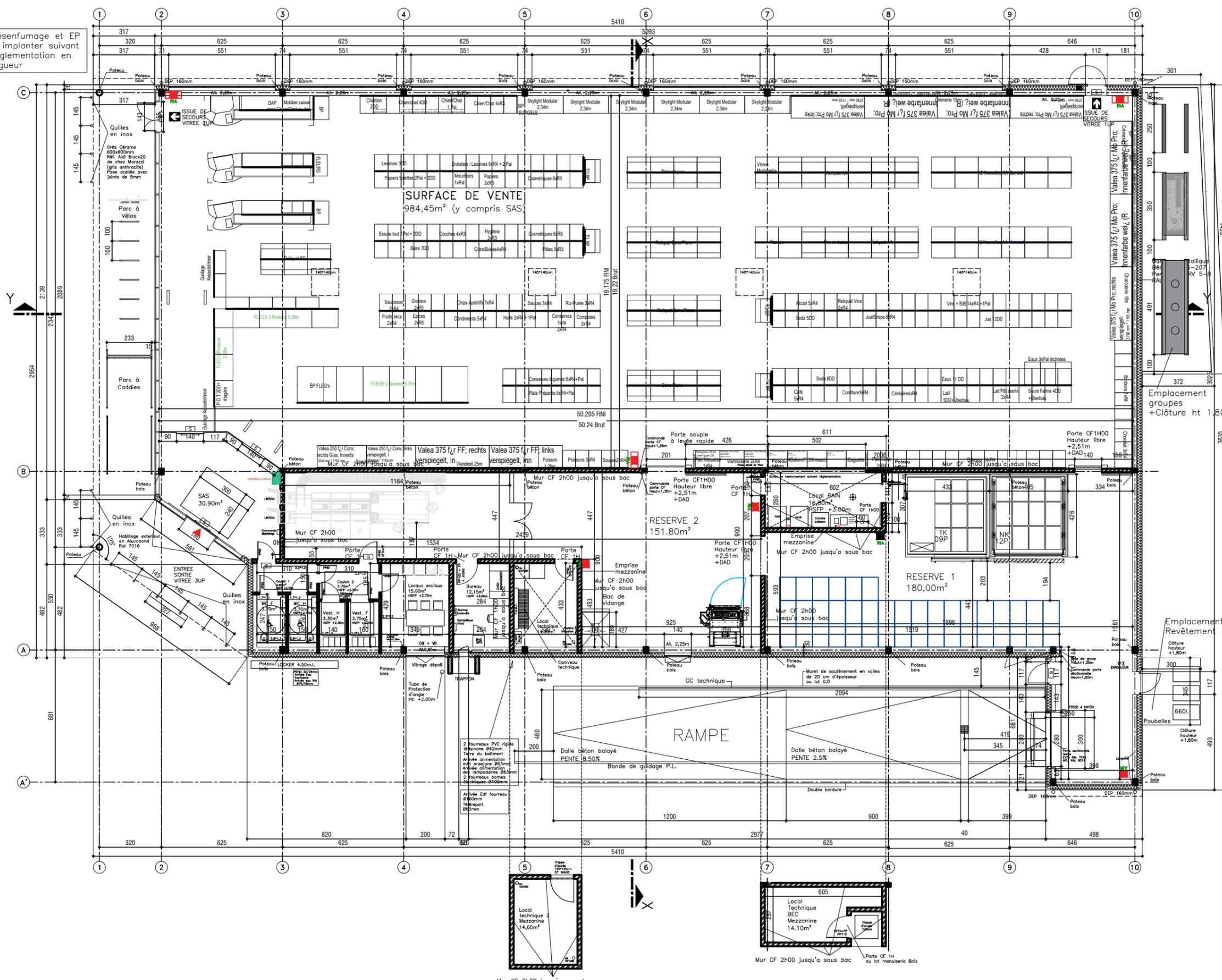
**MAITRE DE L'OUVRAGE:**  
**IMMALDI & Compagnie S.a.s**  
 Monsieur Sylvain HUSSE  
 Parc d'Activité de la Goële  
 527, rue Clément Ader  
 F-77230 DAMMARTIN EN GOËLE

Situation : RUE LEON RUDENT  
 59310 ORCHIES  
 Section : 000 D 143,146,2259,2401,2402 et 2647  
 (S=7.351m<sup>2</sup>)

DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE SURFACE COMMERCIALE ALDI			
PC - PLAN MASSE			
Dossier	N° de plan	DATE	ECH
022-033	05	29/01/2024	1/500



Désenfumage et EP à implanter suivant réglementation en vigueur



DETAIL DES SURFACES (m²)		
SURFACE DE VENTE	953,55	984.45
SAS ENTREE/SORTIE	30,90	
RESERVE 1	180,00	331.80
RESERVE 2	151,80	
BUREAU	12,15	
LOCAUX SOCIAUX	15,00	
VESTIAIRE H	3,70	
VESTIAIRE F	3,70	
WC H	3,30	66.40
WC F	3,75	
COULOIR 1	4,80	
COULOIR 2	5,70	
LOCAL TECHNIQUE	14,30	
LOCAL PAIN	16,80	16.80
TOTAL	1382,65	1382.65
LOCAL TECHNIQUE BEC Mezzanine	14,10	14,10
LOCAL TECHNIQUE 2 MEZZANINE	14,60	14,60
SURFACE DE PLANCHER	1411,35	

Emplacement groupes +Clôture ht 1.80m

Emplacement poubelle Revêtement en dalle béton

Poubelles Clôture hauteur +1,80m

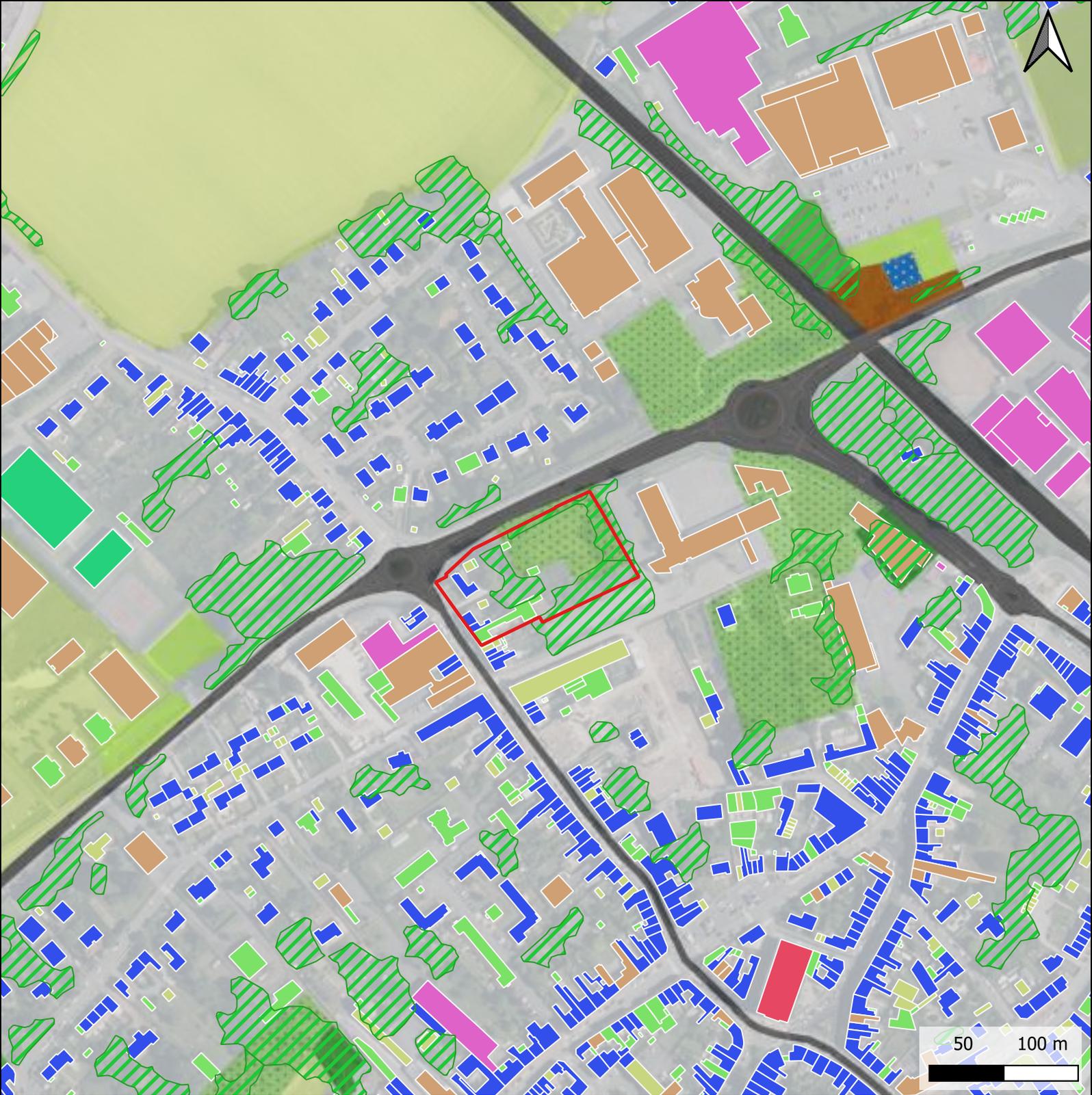
**AUTEUR DE PROJET:**  
 AADE sprl  
 Atelier d'Architecture - Deloosse Elmas s.p.r.l.  
 Adresse: Rue des Telliers, 6 bte.5 7000 MONS (Belgique)  
 email : info@aaade.pro - Tél : 06 16 89 73 16 / 06 16 73 59 93  
 Référence Ordre des Architectes : PS0097

**MAITRE DE L'OUVRAGE:**  
**IMMALDI & Compagnie S.a.s**  
 Monsieur Sylvain HUSSE  
 Parc d'Activité de la Goële  
 527, rue Clément Ader  
 F-77230 DAMMARTIN EN GOËLE



Situation : RUE LEON RUDENT  
 59310 ORCHIES  
 Section : 000 D 143,146,2259,2401,2402 et 2647  
 (S=7.351m²)

DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE SURFACE COMMERCIALE ALDI			
PC - PLAN DU MAGASIN			
Dossier	N° de plan	DATE	ECH
022-033	07	29/01/2024	1/200



### Abords du projet - ARCH / BDTOPO

**Légende**

Site d'étude	Religieux	Pâtures mésophiles
Limite administrative de la commune	Résidentiel	Plantations de peupliers
<b>BDTOPO</b>	Sportif	Prairies mésophiles
Zone de végétation	<b>ARCH</b>	Réseaux ferrés
<b>Bâtiments</b>	Cultures	Réseaux routiers
Annexe	Forêts caducifoliées	Végétations aquatiques
Commercial et services	Fourrés	Villes, villages et sites industriels
Indifférencié	Parcs urbains et grands jardins	
Industriel		